

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/<br>Couverture de couleur   | <input type="checkbox"/> Coloured pages/<br>Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/<br>Couverture endommagée  | <input type="checkbox"/> Pages damaged/<br>Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée  | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/<br>Pages restaurées et/ou pelliculées                    |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/<br>Le titre de couverture manque   | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/<br>Cartes géographiques en couleur   | <input type="checkbox"/> Pages detached/<br>Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)   | <input type="checkbox"/> Showthrough/<br>Transparence  |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/<br>Planches et/ou illustrations en couleur  | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/<br>Qualité inégale de l'impression                               |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/<br>Relié avec d'autres documents  | <input checked="" type="checkbox"/> Continuous pagination/<br>Pagination continue                                  |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin/<br>La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la<br>distorsion le long de la marge intérieure  | <input type="checkbox"/> Includes index(es)/<br>Comprend un (des) index  |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear<br>within the text. Whenever possible, these have<br>been omitted from filming/<br>Il se peut que certaines pages blanches ajoutées<br>lors d'une restauration apparaissent dans le texte,<br>mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont<br>pas été filmées. | Title on header taken from: /<br>Le titre de l'en-tête provient:   |
| <input type="checkbox"/> Additional comments: /<br>Commentaires supplémentaires:   | <input type="checkbox"/> Title page of issue/<br>Page de titre de la livraison                                     |
|  | <input type="checkbox"/> Caption of issue/<br>Titre de départ de la livraison                                      |
|  | <input type="checkbox"/> Masthead/<br>Générique (périodiques) de la livraison                                      |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

# BULLETIN

---

Dans la première quinzaine de novembre, le Souverain-Pontife Léon XIII a reçu en audience, dit un correspondant de Rome, le R. P. Louis de Parme, général des Franciscains, avec le président, le préfet et le professeur du nouveau collège international, fondé par l'Ordre pour les missions des Pères Franciscains, dans le magnifique couvent érigé à Rome à côté du Palais de Latran.

.....Léon XIII a hautement approuvé cette fondation : " Nous aussi, a dit le Pape, nous avons voulu obtenir le même résultat, en réorganisant le Séminaire du Vatican, et en y appelant six professeurs des plus distingués, afin que, sous leur direction, les élèves puissent se perfectionner dans les études pour lesquelles ils se sentiraient le plus d'attraits, et afin de former de bons auteurs et écrivains."

" Quant à vous, fils de saint François, vous avez pour vous le maître de la théologie, que vous devez étudier pour soutenir et défendre la doctrine catholique. De même que les Dominicains ont saint Thomas, vous, Franciscains, vous avez le docteur séraphique saint Bonaventure. Après avoir atteint les hauteurs de la spéculation théologique, il a arrêté son vol dans la théologie mystique, pour laquelle il n'a point son pareil..... Les ordres religieux ont pour mission spéciale la conservation du monde. "

Le Pape s'est entretenu ensuite familièrement avec les religieux franciscains, et les a congédiés en leur donnant sa bénédiction pour eux et leurs élèves. Le collège des Franciscains a dû s'ouvrir le jeudi 20 novembre.

\* \* \*

Une épreuve inquiétante se présente pour la jeune université catholique de Fribourg (Suisse) : cette université compte principalement sur l'Allemagne pour le recrutement des étudiants : or le ministère prussien a déclaré qu'il ne veut pas reconnaître les grades conférés à Fribourg.

Les Universités catholiques rouvrent paisiblement leurs cours pour l'année scolaire 1890-91, à Lille, à Paris, à Angers, à Lyon, à Toulouse. A Lille, Mgr Baunard, recteur des Facultés catholiques, a prononcé un éloquent discours sur la situation de l'Université. Nous détachons quelques passages de sa péroraison.

" Durant l'année qui s'achève, un grand mouvement s'est produit, dans le monde officiel, en faveur du retour aux universités régionales en France ; même un projet de loi a été présenté aux Chambres sur ce sujet.

" J'ai lu attentivement son exposé des motifs, dans le livre d'un des plus hauts personnages et dignitaires de l'instruction publique ;

et ce m'a été un plaisir aussi goûté que rare, de me trouver, cette fois, presque d'accord avec lui. Ce m'en est un autre de pouvoir lui montrer réalisé ici ce qu'il cherche ailleurs, et qu'il attend peut-être vainement de l'avenir... On se rappelle que, dans son discours de l'an dernier, pour l'inauguration de la nouvelle Sorbonne, le ministre a donné " l'assurance formelle que la constitution universitaire ne serait pas refusée, avec tout ce qu'elle comporte, aux mieux faisantes et mieux agissantes des facultés." A ce titre, ne serions-nous pas du moins admis à concourir? On rappelle encore, à l'appui, " que la loi de 1875 avait accordé, aux Facultés libres, le droit de prendre le nom d'Universités, à la seule condition qu'elles fussent trois ensemble." Est-ce parce que nous en comptons cinq que ce nom nous est ravi, et n'est-il pas temps enfin de nous le rendre? Est-ce parce que, dans ce mouvement, nous avons depuis longtemps devancé nos émules, que le prix de la course nous serait refusé?

" Une dernière page me rassure, lorsque j'y lis ces lignes : " L'Etat, de son côté, donnera à ces Universités la personnalité civile, comme l'ont déjà les Facultés, en les laissant maîtresses de leurs biens, en leur permettant de recevoir de toute main, en leur donnant la pleine indépendance scientifique, et tout ce qu'elle a de franchises administratives, et en les laissant, à leur gré, avec des traits communs à toutes, prendre des physionomies propres, en rapport avec les coins de la France où elles seront placées."

" Quand je lis ces lignes libérales, je ne puis pas croire, messieurs, qu', sur cette terre et dans ce temps d'égalité, il puisse y avoir deux poids et deux mesures, non plus que des principes si larges engendrent pour nous de si étroites conséquences. Mais je crois que la logique finit toujours par avoir raison, et je me confie en la justice de mon pays."

\* \* \*

On signale un fait assez rare au point de vue religieux, savoir un appel des Grecs au Saint-Siège, à la suite de difficultés survenues entre le gouvernement ottoman et le patriarche grec de Constantinople : celui-ci a fait fermer toutes les églises ; le patriarche et les évêques schismatiques se sont adressés à la fois au Czar de Russie et au Pape. Tout s'est arrangé, et les églises sont réouvertes. Mais on constate facilement, la gêne dans laquelle se trouve le clergé grec-schismatique : il ne retrouvera une véritable liberté qu'en se réunissant de nouveau au centre incontestable de la vie chrétienne, c'est-à-dire au Siègne de Pierre.

Malgré les bruits contraires, le protectorat français restera incontesté sur les établissements religieux en Orient.

\* \* \*

Le cardinal Lavigerie, archevêque d'Alger, a prononcé récemment, dans un banquet, un discours qui fait l'objet de nombreux commentaires. L'*Univers* croit que cet acte serait grave " si nos gouvernements étaient des hommes d'Etat, mais tous, sous de

“ formes différentes, ne sont que des intrigants, des roublards, des exploités ” Et l'*Univers* poursuit en ces termes : “ Tous assurément sont heureux de l'adhésion explicite, chaleureuse, presque passionnée, que l'illustre archevêque d'Alger et de Carthage vient de donner à la République : mais aucun ne comprendra les avis qu'au fond cette adhésion contient... C'est la paix, avec les fruits qu'elle produirait, que veut le cardinal. Mais comment faire la paix si l'un des belligérants déclare qu'il continuera la guerre, et la continue en effet ? Or, voilà tout ce que nous promettent les feuilles republicaines à propos de ce toast qui les réjouit. Elles n'y veulent voir qu'une soumission absolue, où il y a plus de calcul que de sincérité et dont le gouvernement peut tirer profit sans être reconnaissant. Ces interprétations font fausse route. Le cardinal Lavigerie n'est pas le premier évêque qui ait formellement accepté la république. S'il y a mis plus de feu qu'aucun autre, c'est qu'il est l'homme du langage carré et aidant. Mais de ce qu'il n'a exprimé aucune réserve, posé aucune condition, on a tort d'en conclure qu'il se rend à merci et conseille à tous d'en faire autant. Cela n'est pas dans sa nature, et n'est pas non plus, on peut l'affirmer, dans ses intentions.”

Voici maintenant ce qu'on lit dans l'*Anjou*, journal qui reflète les idées de Mgr Freppel :

“ Après le toast de Mgr Lavigerie, une lettre de Mgr Isoard. L'évêque d'Annecy annonce à l'archevêque d'Alger qu'il va “ s'engager dès ce moment dans la voie nouvelle ” ouverte par son vénérable collègue. Nous pourrions donc apprendre, sous peu de temps qu'à l'exemple des Pères Blancs de l'Afrique, les missionnaires de Saint-François de Sales, à Annecy, auront joué la *Marseillaise* sur l'ordre du prélat, à quelque dîner officiel offert au préfet de la Haute-Savoie. ”

“ Ces toasts et ces lettres nous mettent fort à notre aise. Jamais nous ne nous permettrions de critiquer un acte de l'autorité épiscopale. Mais du moment qu'un prélat, n'ayant même pas à remplir les devoirs que peut imposer un mandat législatif, s'engage sur un terrain purement politique, il nous est absolument loisible de discuter son opinion, sans manquer au respect dû à son caractère...”

“ ...Donc, suivant Mgr Isoard, “ l'esprit monarchique a disparu et complètement ; la Monarchie est impossible... il n'y a plus en France ni esprit monarchique, ni même trace de cet esprit.” Et, forçant sa thèse jusqu'à la plaisanterie, le prélat ajoute : “ Il faut beaucoup de lectures pour entendre seulement ce que voulaient dire, pour nos arrière-grands-pères, ces mots : le roi, la famille royale ”

“ Où l'évêque d'Annecy a-t-il appris tout cela ? Par quel mode de consultation publique ou occulte, au moyen de quel plébiscite dont le secret nous échappe, a-t-il pu constater, du fond de son cabinet, qu'il n'y a même plus de trace de l'esprit monarchique dans aucune partie de la France ? Est-il vraiment besoin de tant de lecture, et faut-il absolument remonter jusqu'à l'arrière-grand-père de

Mgr Isoard, c'est-à-dire, pour le moins, au règne de Louis XV, pour savoir ce que signifiaient ces mots : le roi, la famille royale ?

“ Le vénérable auteur de la lettre avait dix ans à la révolution de 1830, ce qui lui permettait alors, déjà, de ne pas ignorer ce qu'étaient pour ses contemporains Louis XVIII et Charles X, sans qu'il fût obligé de recourir au témoignage de ses aïeux.

“ Est-il même bien sûr que, il y a très peu d'années, un service funèbre célébré dans la cathédrale d'Annecy, comme en beaucoup d'autres églises, n'ait pas rappelé aux catholiques de la Savoie ce qu'était Henri V pour un grand nombre de Français ? En tout cas, tant qu'on ne nous aura pas fait connaître par quels moyens d'information on est arrivé à se convaincre qu'il n'y a *même plus trace d'esprit monarchique en France*, il nous sera permis de tenir cette affirmation pour absolument gratuite.....

“ .....Mgr Isoard peut-il ignorer que, sans compter les grands journaux monarchistes de Paris, il n'est guère de département qui n'ait sa feuille royaliste ? Nous en connaissons même qui en comptent jusqu'à trois à la fois. Affirmer, sans l'ombre d'une preuve, qu'il n'y a plus trace d'esprit monarchique en France, c'est donc aller contre l'évidence même.

“ L'idée monarchique est, au contraire, tellement enracinée dans l'esprit des Français, qu'à défaut de la vraie monarchie, ils s'attachent à tout ce qui en a la simple apparence. Bon gré malgré, il leur faut un homme en qui s'incarne le pouvoir. C'est en grande partie l'explication du succès qu'ont obtenu tour à tour M. Thiers, Gambetta, et le général Boulanger lui-même. Il suffit que l'on voie poindre à l'horizon quelque chose qui ressemble de près ou de loin à une monarchie, pour que l'on se porte au devant avec une sympathie qui devient même de l'engouement.

“ Quand M. Carnot, dont le prestige n'est pourtant pas incomparable, parcourt le pays, ce sont des honneurs *souverains* qu'il reçoit de la part des populations, tant le peuple français est monarchique par tradition et par tempérament. Inutile d'ajouter que rien de pareil ne se voit ni en Suisse ni aux Etats-Unis.

“ On parle de former un grand parti conservateur, prenant en main la défense religieuse et sociale. Mais, n'en déplaise aux néo-républicains, ce parti existe, et il y aurait une suprême injustice à méconnaître les efforts qu'ils a faits depuis douze ans pour réagir contre l'état de choses actuel.

“ Ce parti existe au Sénat et à la Chambre des députés, où ses représentants, *tous d'accord sur le terrain religieux*, luttent incessamment pour les droits et les libertés de l'Eglise. Ce parti existe dans le pays, où les comités et les congrès catholiques ont pris depuis longtemps “ leur place au soleil, ” pour travailler et combattre avec une énergie et une activité infatigables. Ce parti existe dans la presse catholique, où il n'y a pas eu jusqu'ici la moindre dissidence, chaque fois qu'il s'est agi de défendre les intérêts religieux.

“ A ce grand parti conservateur, qui n'a pas besoin d'être fondé, par la raison toute simple qu'il existe déjà, qu'il vit et agit au

grand jour, quelle ressource, quelle force nouvelle—répétons-le—le fait de se croire ou de se dire républicain pourrait-il apporter ? Car de s'imaginer que par là on fera tomber les armes des mains des ennemis de l'Eglise, ce serait une naïveté que nous n'avons le droit d'imputer à personne.

“Chose singulière ! C'est de l'Algérie et de la Savoie, où l'on n'est pas encore parvenu à envoyer au Parlement un seul représentant catholique, que nous arrive le conseil d'adhérer sans arrière-pensée à la forme républicaine. Par contre, c'est dans nos régions de l'Ouest, où nous nous efforçons de maintenir l'esprit monarchique, que se recrutent en majeure partie les représentants catholiques au Parlement. La conclusion de ce double fait s'impose : avant de changer de méthode, nous devons attendre que, grâce à de sérieux efforts, il nous arrive enfin, d'Alger et d'Annecy, l'heureuse nouvelle de résultats plus satisfaisants que les nôtres.”

### MEDITATIONS à l'usage des ELEVES des GRANDS SEMINAIRES et des PRETRES

Par M. L. BRANCHEREAU, supérieur du grand séminaire d'Orléans.

4 volumes in-12.....Prix : \$3.00

Orléans, le 21 septembre 1890.

En la fête de saint Mathieu, Apôtre et Évangéliste.

CHER MONSIEUR LE SUPÉRIEUR,

Lorsqu'il y a quelques années, vous avez publié votre ouvrage intitulé : *Politesse et convenances ecclésiastiques*, Mgr Dupanloup, d'illustre et vénérée mémoire, vous félicitait de présenter aux prêtres un traité des devoirs extérieurs du pasteur, tel que les vrais chrétiens le désirent et le demandent à Dieu.

En offrant aujourd'hui au clergé les *Méditations à l'usage des grands séminaires et des prêtres*, vous complétez votre œuvre.

Il est à souhaiter sans doute que les prêtres soient irréprochables, même dans leur tenue extérieure, et dans les relations que leur imposent les convenances et l'exercice du saint ministère. Mais il importe encore plus qu'ils possèdent les vertus intérieures dont la réunion constitue la sainteté sacerdotale.

Or, le moyen principal pour acquérir ces vertus, c'est l'oraison, l'oraison faite avec méthode et persévérance.

C'est là un principe que proclament à l'envie tous les maîtres de la vie spirituelle. Qu'il nous suffise de rappeler saint Thomas d'Aquin.

“ Telle est, dit le grand docteur, la loi de la nature humaine. Il faut à chaque chose nécessaire un temps convenable : voilà pourquoi, de même que l'homme prend un certain temps pour manger, il doit aussi, d'après les lumières mêmes de la raison, consacrer un temps déterminé à la réfection spirituelle. ” (S. Th., 2a 2æ, q. 122, a. 4, ad 1um.)

Vous avez voulu, Monsieur le Supérieur, préparer cet aliment spirituel pour nos chers séminaristes et pour les prêtres livrés aux travaux du saint ministère.

C'est en leur nom que je vous remercie avec toute l'effusion de mon âme.

Avant de publier ces méditations, vous les avez mises à l'épreuve de l'expérience, vous les avez, si je puis ainsi parler, vécues.

Le bien qu'elles ont produit dans l'âme de ceux qui ont eu le bonheur de les entendre est un gage du bien qu'elles sont destinées à produire dans l'âme de ceux qui les liront.

Le but que vous avez eu en vue est trop élevé pour que je m'attarde à louer dans votre ouvrage la forme littéraire, si correcte et si pure pourtant, qui revêt la pensée et lui donne un attrait de plus.

C'est cette pensée elle-même, pensée solide, substantielle, puisée aux sources sacrées de la sainte Ecriture et de la tradition des saints, qui en fait le principal mérite.

En lisant ces pages, les prêtres que vous avez formés reconnaîtront votre âme avec ses préoccupations élevées, son dévouement absolu, et y verront comme le résumé d'une vie consacrée tout entière à la sanctification du clergé.

Puissent-elles faire croître un grand nombre d'âmes sacerdotales dans la connaissance et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'est, en les publiant, votre unique désir.

C'est aussi le vœu de mon très affectueux dévouement et de ma respectueuse reconnaissance en Notre-Seigneur.

† PIERRE,

*Evêque d'Orléans.*

# LES PSAUMES DU BREVIAIRE

(Suite.)

## PSAUME XIII.—DIXIT INSIPIENS IN CORDE SUO.

Le texte du psaume XIII, dans sa teneur actuelle, donne lieu à d'intéressantes questions de critique verbale. David, peut-être à l'époque de la révolte d'Absalon, y déplore l'égarément et la corruption des impies qui nient Dieu pour commettre plus librement le mal (1-3). Il montre ensuite le Seigneur prêt à faire éclater sa vengeance sur eux, afin de protéger les bons qu'ils persécutent (4-6). Le verset 7 est une prière pour la délivrance du peuple de Dieu. Eusèbe de Césarée (*in ps. xiii*) pensait que David annonçait prophétiquement le retour de la captivité de Babylone. Mais ce verset peut être considéré comme une addition contemporaine de la captivité; on l'aurait ajouté alors au chant primitif pour adapter le psaume à une situation nouvelle.

PARAPHRASE.—<sup>1</sup> L'insensé a dit dans son cœur : " Il n'y a point de Dieu. " Les athées, ses pareils, se sont corrompus, et sont devenus abominables dans leur conduite, ils ont commis des abominations; il n'y en a point qui fasse le bien, il n'y en a pas même un seul (1). <sup>2</sup> Le Seigneur, du haut du ciel, a jeté un regard sur les fils des hommes pour voir s'il en est un qui ait de l'intelligence et cherche Dieu, qui mette son intelligence à connaître Dieu et à l'honorer. <sup>3</sup> Tous se sont égarés, tous ensemble se sont rendus inutiles, se livrent à la vanité, ou, suivant l'original, sont corrompus; il n'en est point qui fasse le bien, il n'en est pas même un seul. Leur gosier est un sépulcre béant; avec leurs langues, ils exercent la tromperie; le venin des aspics est sous leurs lèvres. Leur bouche est pleine de malédiction et d'amertume; leurs pieds sont agiles pour répandre le sang. L'affliction et le malheur sont dans leurs voies, ils les répandent sous leurs pas, et ils ignorent le chemin de la paix; la crainte du Seigneur n'est pas devant leurs yeux (2).

(1) Ces derniers mots manquent dans l'hébreu; peut-être ont-ils été transportés du verset 3 par un copiste inattentif, trompé par la ressemblance de la finale des versets 1 et 3.

(2) Les trois dernières phrases à partir de : *Leur gosier*, se lisent dans les anciennes versions, mais non dans le texte hébreu actuel. Saint Jérôme (*In Isaiam*, l. XVI, præf.) pense qu'elles sont tirées de l'épître aux Romains (III, 13-18) et que des copistes maladroits ont transcrit, à la suite du verset 3 du psaume cité par l'apôtre, d'autres passages empruntés par lui à différents psaumes et à Isaïe. *Sepulcrum patens est guttur eorum; linguæ suæ dolose agebant* viendrait du ps. V, 11; *venenum aspidum sub labiis eorum*, du ps. CXXXIX, 4; *quorum os male-*

<sup>4</sup> Ne sauront-ils pas par le châtimeut (que Dieu existe), ces artisans d'iniquité, qui dévorent mon peuple comme on dévore un morceau de pain, sans plus de souci et de remords que s'ils mangeaient du pain? <sup>5</sup> Ils n'ont pas invoqué le Seigneur; ils ont tremblé de frayeur là où il n'y avait aucun objet de frayeur; soudain, au sein de leur plus grande sécurité, ils trembleront, frappés par la main de Dieu, <sup>6</sup> car le Seigneur est avec la race des justes; vous avez fait honte au pauvre de son dessein, mais c'est en vain, car le Seigneur est son refuge.

<sup>7</sup> Qui accordera de Sion le salut d'Israël? Quand le Seigneur aura fait revenir les captifs de son peuple, Jacob se réjouira et Israël sera dans l'allégresse.

APPLICATION LITURGIQUE.—Aux Matines du dimanche, nous demandons au Christ ressuscité de réprimer la corruption humaine qui croît toujours avec l'impiété, et de faire luire bientôt le jour où le péché, avec toutes ses suites, sera entièrement détruit, — le jour où la délivrance d'Israël, c'est-à-dire le renouvellement de l'humanité, sera accomplie.

#### PSAUME XIV. — DOMINE, QUIS HABITABIT

Composé à une date indéterminée de la vie de David, après la translation de l'arche à Sion, ce psaume didactique d'une grande simplicité dépeint, tel qu'il doit être, le vrai serviteur de Dieu, le véritable Israélite, s'il veut se présenter dignement devant le tabernacle, sur la sainte montagne et avoir droit à la protection divine. Le psalmiste prépare sa description par une question, posée au Seigneur; la réponse trace le portrait du juste qui accomplit la loi mosaïque, fait le bien prescrit et évite le mal défendu (2-5<sup>a</sup>). Conclusion: celui qui réalise cet idéal ne sera jamais ébranlé (5<sup>b</sup>).

PARAPHRASE—<sup>1</sup> Seigneur, quel est celui qui habitera dans votre tabernacle, ou qui se reposera sur votre sainte montagne?

<sup>2</sup> Celui qui marche sans tache, mène une vie irréprochable et pratique la justice, <sup>3</sup> qui dit la vérité dans son cœur, n'a que des sentiments conformes à la vérité, n'a point usé de tromperie dans ses paroles, ni fait de mal à son prochain et n'accueille point les discours outrageants contre ses frères, selon l'hébreu, n'en profère pas lui-même. <sup>4</sup> A ses yeux, le méchant n'est compté pour rien, il est digne de honte; mais il honore ceux qui craignent le Seigneur; il fait serment à son prochain et ne le trompe point; d'après l'original, s'il s'est engagé par serment, fût-ce à son préjudice, il accomplit la parole jurée. <sup>5</sup> Il n'a point prêté son argent à usure, et n'accepte pas de présent contre l'innocent.

*dictione et amaritudine plenum est*, de la seconde partie du ps. ix, 7; *veloces pedes eorum ad effundendum sanguinem, contritio et infelicitas in vis eorum et viam pacis non cognoverunt*. d'Isaïe, lxx, 7 et 8; enfin, *non est timor Dei ante oculos eorum*, du ps. xxxv, 1. Cette manière de citer l'Écriture était usitée chez les Juifs du temps de saint Paul, et cet apôtre a rempli sa lettre aux Romains de passages de l'Ancien Testament.

Celui qui agit ainsi ne sera jamais ébranlé.

APPLICATIONS LITURGIQUES. — 1<sup>o</sup> Le tabernacle et la montagne de Sion ayant été considérés par les Pères comme le type allégorique de l'Eglise de la terre, le psaume xiv, récité aux Matines du dimanche, rappelle aux prêtres les vertus exigés d'eux pour qu'ils soient de dignes ministres de Dieu. Ils doivent occuper les sommets de la perfection, et leur sainteté est résumée dans ces deux mots du psaume : monter à l'autel sans tache et pratiquer les œuvres de la justice. Si l'Eglise, avec le psalmiste, leur remet devant les yeux leurs devoirs envers le prochain, c'est qu'ils sont prêtres pour leurs frères plutôt que pour eux-mêmes ; aussi leur ministère doit-il être tout de charité, s'ils veulent n'être jamais ébranlés.

Le tabernacle et la montagne de Sion sont encore le type anagogique du ciel, que saint Paul appelle *la montagne de Sion, la cité du Dieu vivant, et la céleste Jérusalem* (Héb., xii, 22), et saint Jean *le tabernacle de Dieu avec les hommes* (Apoc., xxi, 3). A ce point de vue, le psaume énumère les vertus nécessaires pour parvenir au ciel et obtenir la vie éternelle. " Le chemin et le terme sont ici montrés, les combats et le repos, les tentations et la victoire. " (Duguet. *Explication des psaumes*, tome I, p. 302). Pour employer une autre image, David dresse comme une échelle, dont il propose le terme et les degrés. Les prêtres qui la graviront trouveront au sommet un asile sûr et éternel.

2<sup>o</sup> A certaines fêtes de la Passion (Couronnes d'épines, Suaire, cinq Plaies et Samedi-Saint), l'Eglise fait à Notre-Seigneur, le juste par excellence, l'application de ce psaume. Jésus n'est entré dans les tabernacles éternels qu'après avoir montré très fortement sa haine contre le péché, pratiqué la justice et passé sur la terre en faisant le bien (Act., x, 38). A la fin d'une vie sans tache et toute remplie de bonnes œuvres, il n'a pas démenti, même au milieu de tourments immérités, sa justice parfaite (I Pierre, ii, 22). Les plaies dont il a été frappé, les épines dont sa tête a été couronnée, les vestiges de son sang sur le suaire, sont les preuves les plus évidentes qu'il a haï le péché et aimé la justice (Héb., i, 9). Mais la couronne d'épines qu'il a portée sur une montagne, à jamais sanctifiée par son sang, lui a mérité, sur une autre montagne également sainte, une couronne de gloire et d'honneur. Par ses souffrances il a pénétré une fois et pour toujours dans le Saint des Saints (Héb., ix, 12), afin d'y jouir d'un éternel repos, qu'il avait déjà goûté par anticipation dans le tombeau, en récompense des œuvres de sa vie. *Ingressus sine macula et operatus justitiam, conoratus est in monte sancto ejus* (antienne de la Couronne d'épines). *Habitabit in tabernaculo tuo, requiescet in monte sancto tuo* (antienne du Samedi-Saint).

3<sup>o</sup> Heureux habitants du tabernacle de Dieu, les anges jouissent du repos sur la sainte montagne du ciel. Aussi, selon l'intention de l'Eglise, qui fait réciter ce psaume à l'office de leurs fêtes, invitent-ils les hommes à aller les rejoindre, et leur indiquent-ils le chemin à suivre pour aboutir au séjour du bonheur. Ils sont, d'ailleurs, des aides et des protecteurs, ayant reçu de Dieu la mission de nous

diriger vers la sainte Sion et de nous y introduire : *Bene ambulatis, et Dominus sit in itinere vestro, et Angelus ejus comitetur vobiscum.*

4<sup>o</sup> A la Toussaint, l'Eglise proclame à quelles conditions et par quelle voie les saints sont parvenus au ciel : *Domine, qui operati sunt justitiam, habitabunt in tabernaculo tuo, et requiescent in monte sancto tuo.* Par l'exposé de leurs vertus, elle nous sollicite à marcher sur leurs traces, si nous voulons habiter avec eux et partager leur repos.

5<sup>o</sup> Le sens est le même au commun d'un martyr et aux fêtes de sainte Agnès et de sainte Agathe. L'Eglise nous apprend le prix auquel le martyr a gagné le céleste séjour (antienne).

Au commun de plusieurs martyrs, Notre-Seigneur anime le courage de ces vaillants athlètes et les soutient par la magnificence de ses promesses : *Dabo sanctis meis locum nominatum in regno Patris mei, dicit Dominus.*

Au commun des confesseurs pontifes, l'Eglise chante leurs combats de gloire, leurs vertus et leur repos en Dieu : *Domine, iste sanctus habitabit in tabernaculo tuo, operatus est justitiam, requiescet in monte sancto tuo.* Les paroles de cette antienne, relatives à la récompense, ont eu une application spéciale en la personne du bon larron, qui, sans avoir pratiqué toute sa vie la justice, a partagé avec Jésus-Christ, dans la maison de son Père, le repos éternel mérité par son repentir.

E. MANGENOT,

Professeur d'Ecriture Sainte.

## LES CONSTITUTIONS DU CONCILE DU VATICAN

### CONSTITUTION *DEI FILIUS*

#### PROLOGUE

(Suite.)

Nous avons donné, dans notre précédent article, les six *schemata* relatifs à la discipline, qui ont été distribués aux Pères du Concile du Vatican. Les *postulata* des évêques sont beaucoup plus nombreux et plus variés, et il ne nous est pas possible de les faire connaître en détail.

Signalons un *postulatum*, en cinquante-six chapitres, signé par onze Pères français, qui déclarent exprimer les vœux d'un grand nombre d'autres évêques ; un *postulatum*, en dix chapitres, présenté par des évêques d'Allemagne ; un autre également en dix chapitres, émanant des évêques de Belgique ; huit *postulata* rédigés par divers évêques de l'Amérique du Nord ; huit autres *postulata* proposés par l'évêque de Pistoie, au nom de plusieurs évêques de l'Italie centrale ; un *postulatum* de trente-trois Pères du Concile demandant une nouvelle rédaction du corps du droit canon confor-

me à la pratique et aux besoins de notre temps (ce vœu se retrouve dans les *postulata* des évêques de France, d'Allemagne, de Belgique et d'Italie, qui ont été indignés) : des *postulata* de trois cent quatorze évêques et généraux d'ordre, exprimant le vœu de voir augmenter le culte public de saint Joseph ; enfin un autre *postulatum* priant le Saint-Père de conférer à saint François de Sales le titre de docteur de l'Eglise. Les points principaux, sur lesquels se rencontrèrent la plupart des évêques des divers pays étaient relatifs aux moyens à prendre pour la sanctification du clergé et aux empêchements de mariage. On priait le Saint-Père de restreindre le nombre de ces empêchements, d'accorder aux évêques le pouvoir de dispenser d'une partie de ces empêchements, et de faire disparaître plusieurs des conditions requises, sous peine de nullité pour l'obtention de ces dispenses. Les évêques de France, d'Allemagne et de Belgique demandaient des modifications aux règles du droit commun sur les concours et sur l'inamovibilité des curés ; ceux de France et d'Allemagne sollicitaient des adoucissements aux cas et aux censures réservées et aux lois de l'Index ; ceux de France, d'Allemagne et d'Italie indiquaient des réformes à introduire dans le bréviaire ; ceux de France et de Belgique demandaient la sanction du concile pour les règles suivies dans leurs séminaires ; ils désiraient aussi une extension des facultés extraordinaires accordées par le Saint-Siège aux évêques ; ceux d'Allemagne et de Belgique voulaient des règles de procédure contre les clercs, mieux en harmonie avec la pratique et les circonstances présentes.

Outre ces diverses propositions, nous remarquons les vœux suivants, dans la pétition des évêques français : qu'on n'ordonne que ceux qui auront mené la vie commune trois ou quatre ans dans les grands séminaires ! — Qu'on étudie l'hébreu et le grec dans ces maisons ! — Qu'on institue partout des établissements d'instruction supérieure pour le clergé, ou des universités, comme il en existe à Rome et en Belgique ! — Il faut encourager la poursuite des grades, mais qu'on ne les confère jamais qu'après des épreuves sérieuses ! — Qu'on prescrive des examens annuels durant six ou sept ans après la réception de la prêtrise, des conférences ecclésiastiques à tenir six ou sept fois par an, des retraites ecclésiastiques annuelles ! — Que le concile daigne recommander aux prédicateurs d'exposer la doctrine révélée, au lieu de chercher des développements philosophiques et littéraires ! — Qu'il encourage la sollicitude des pasteurs pour les enfants et les jeunes gens, la confession des enfants, les catéchismes de première communion et ceux de persévérance ! — Il serait bon que les archevêques visitassent, chaque cinq ans, les diocèses de leurs suffragants, que les appels au Saint-Siège ne fussent admis qu'après un jugement en seconde instance et pour des causes assez graves. Lorsque le Saint-Siège veut conférer des titres honorifiques à des prêtres vivant hors de Rome, ou qu'un évêque désire donner le titre de chanoine honoraire à quelqu'un qui n'est point son diocésain, il est désirable que l'Ordinaire du prêtre qu'on veut ainsi élever soit toujours consulté.

Les mêmes évêques expriment encore le vœu que le choix des

cardinaux et des principaux officiers de la curie romaine se fasse parmi les ecclésiastiques de tous les pays de la chrétienté, distingués par leur science et leur vertu, et par une expérience acquise dans les divers offices de la hiérarchie. Qu'on réunisse des conciles œcuméniques tous les vingt ans, des conciles nationaux et pléniériers de temps en temps, des conciles provinciaux tous les cinq ans, des synodes diocésains tous les trois ou tous les cinq ans. Ils prient Sa Sainteté de ne point accorder facilement des indulgences, et d'en faire dresser un catalogue authentique.

Pour empêcher la publication d'images de piété ridicules, de faux miracles et de pratiques de dévotion non autorisées, ils désirent qu'on renouvelle les prescriptions du concile de Trente, qui obligent à soumettre à l'examen de l'évêque tout ce qui s'imprime. Ils voudraient que le saint concile prescrive des règles à suivre dans la rédaction des journaux catholiques; enfin ils désireraient aussi que des définitions nouvelles ne soient portées qu'en cas de nécessité, et dans des formes qui ne choquent point les ignorants et ne donnent pas prise aux fausses interprétations.

D'autres Pères du saint concile présentèrent les pétitions suivantes: que les sociétés secrètes soient condamnées par un décret; qu'on permette de n'admettre au synode diocésain que les chanoines, les curés doyens et les examinateurs synodaux; que la nomination et l'élection des évêques se fassent, avant tout, en vue du bien de l'Eglise, et qu'elles aient lieu suivant les décrets du Concile de Trente! Que le Saint-Siège veuille bien trancher diverses controverses! Que l'on recommande aux prêtres la confession fréquente et qu'on leur enjoigne de s'approcher du tribunal de la pénitence au moins tous les deux mois; que les prêtres ordonnés *sub titulo patrimonii*, qui sont sans travail et sans ministère, soient astreints à mener jusqu'à quarante ans la vie commune; qu'on leur impose d'ajouter des exercices de piété à la récitation du saint bréviaire! Qu'on prenne des mesures pour empêcher la multiplication des mariages mixtes! Qu'une nouvelle préface soit approuvée pour la messe du saint Nom de Jésus!

Nous avons indiqué l'objet de ces *postulata*, sans nous permettre de faire à leur sujet aucune observation. Cette simple indication suffit pour montrer l'esprit qui animait les Pères du concile du Vatican; et il n'est pas difficile de voir que cet esprit est le même qui inspira le Concile de Trente, et porta tant de fruits excellents. Quelques-uns des vœux formulés au concile du Vatican n'auraient probablement pas été pris en considération, quand même la grande assemblée aurait pu poursuivre ses travaux; mais plusieurs ont été depuis lors réalisés par le Saint-Siège et ils ont déjà produit d'heureux résultats dans l'Eglise.

Divers autres *postulata* se trouvent mêlés à ceux-ci dans les pétitions de leurs auteurs et dans la collection de Mgr Martin; mais ils seront mieux à leur place dans les sections qui vont suivre.

(à suivre)

J. M. VACANT,  
Professeur de théologie.

# PRONES LITURGIQUES

## DIXIÈME INSTRUCTION

(suite)

### SOMMAIRE

I. AUTEL. Son antiquité.—II. Son objet.—III. Sa matière.—IV. Ses accessoires.  
V. Autel fixe, autel portatif.—VI. Maître autel.—VII. Réflexions pratiques.

I. A chaque pas que nous faisons dans la liturgie, mes frères, nous nous rapprochons de son objet, c'est-à-dire de la victime auguste à laquelle la liturgie se rapporte.

C'est l'autel qui fera aujourd'hui le sujet de notre entretien. L'autel, c'est une des choses les plus anciennes qu'il y ait au monde. Dès l'origine des temps il est parlé d'autels. Caïn et Abel dressèrent des autels au Seigneur pour y offrir, l'un les fruits de ses champs, l'autre le plus gras de ses agneaux. Noë, au sortir de l'arche, éleva un autel au Très-Haut. Les patriarches, Abraham, Isaac, Jacob, dressèrent aussi des autels partout où les conduisit la main de Dieu. Moïse en éleva dans le désert, David et Salomon à Jérusalem, Jésus-Christ au Calvaire, les apôtres et l'Eglise sur tous les points du globe. *In omni loco sacrificatur et offertur nomini meo oblatio munda.* "En tout lieu est offerte et immolée à mon nom une hostie pure."

II. Qu'est-ce donc qu'un autel ? C'est une table ou plate-forme élevée au-dessus du sol, sur laquelle on offre une hostie à Dieu. Cette hostie, ce furent longtemps des animaux, des génisses, des taureaux, des agneaux. Depuis le sacrifice du Calvaire, il n'y a plus eu qu'une victime, et cette victime, ça été le Fils de Dieu. Ce sacrifice du Calvaire s'est continué dans le sacrifice de la messe, que Jésus-Christ, à institué la veille de sa mort, avec recommandation expresse, faite aux apôtres et à leurs successeurs, d'en renouveler l'accomplissement jusqu'à la fin des siècles : *Hoc facite in meam commemorationem.*

Partout où ils allèrent, les apôtres dressèrent des autels, dans les maisons particulières d'abord, puis dans les temples ; mais, les persécutions s'étant élevées, ils les dressèrent, eux et leurs successeurs durant trois siècles, dans les catacombes. C'étaient les tombeaux eux-mêmes des martyrs qui servaient de table d'autel au divin sacrifice. Notre-Seigneur aimait à reposer son corps

sur le corps même de ceux qui étaient morts pour lui. Il montrait par là que les martyrs étaient en quelque sorte la base et le fondement de sa religion sainte, *superædificati super fundamentum apostolorum*. C'est pour cela qu'aujourd'hui encore, dans toute pierre d'autel, on enferme des reliques de martyrs dans une petite cavité scellée, que l'on appelle *tombeau* ou *sépulcre*. C'est pour cela encore que la plupart des autels affectent la forme d'un tombeau.

III. Les autels furent d'abord très simples, le plus souvent en bois, afin de pouvoir être transportés plus facilement d'un lieu à un autre, ayant la forme d'une table, en souvenir de la table sur laquelle Notre-Seigneur institua l'Eucharistie. Saint Pierre en avait un de cette sorte, sur lequel il célébrait d'ordinaire les saints mystères. Il a été conservé dans l'église de Saint-Jean de Latran, et le Pape seul a le droit d'y dire la messe.

Plus tard, quand les persécutions eurent cessé, les autels en bois furent interdits, et ils durent être désormais en pierre. Les autels figurent Jésus Christ, qui est la pierre angulaire de l'Eglise, la base qui soutient l'édifice sacré. On les enrichit souvent de marbres, d'or et d'argent, et quelquefois de pierreries.

Autel, vient de *Altus* ou *alta res* ou *alta ara*, parce qu'il est élevé de quelques marches au-dessus de terre, pour que le prêtre ait la place d'honneur qui lui est due, et qu'il puisse être aperçu de l'assemblée des fidèles.

IV. Autrefois l'autel était surmonté d'une coupole appelée *Ciborium*, ciboire renversé, que soutenaient quatre colonnes, entre lesquelles régnaient des rideaux, qu'on tirait au canon de la messe, afin de cacher les saints mystères et de les dérober aux regards des fidèles. Du milieu du ciborium pendait une colombe en or ou en argent, dans laquelle se conservait la sainte Eucharistie. La colombe est descendue depuis sur l'autel même, et s'est transformée en un tabernacle, où sont renfermées les saintes espèces destinées à la communion des fidèles ou au viatique des malades. C'est ce que nous appelons *la réserve*.

Au-dessus de l'autel s'élève toujours la croix. Sa présence est indispensable au divin sacrifice. La messe, en effet, n'étant que la continuation du sacrifice du Calvaire, ne peut se célébrer sans la croix. En la voyant s'élever au-dessus de la victime adorable, nous sommes avertis que c'est d'elle et de l'hostie auguste qui y fut attachée que le sacrifice de nos autels tire tout son prix.

Deux cierges de cire doivent être allumés sur l'autel durant la sainte messe, et il est absolument interdit de célébrer sans lumière, alors même qu'il s'agirait de procurer le saint viatique à un malade, ou la messe au peuple, un jour de fête.

Trois nappes étendues sur l'autel sont nécessaires pour la célébration du saint sacrifice. C'est de lin ou de chanvre qu'elles doivent être faites. Le coton n'est pas admis. Elles rappellent le suaire et les autres linges dont la piété des disciples enveloppa le corps du Sauveur au sépulcre. Elles sont de plus une garantie

contre les accidents qui pourraient survenir, l'effusion du précieux sang, par exemple. Elles empêcheraient qu'il ne pénétrât jusqu'à la pierre. Les nappes sont bénites par l'évêque, ou par un prêtre avec l'autorisation de l'évêque.

V. Il y a deux sortes d'autels, les autels *fixes* ou *immobiles*, et les autels *portatifs* ou *mobiles*, que l'on appelle aussi *pierre sacrée*.

Les autels fixes sont ainsi nommés parce qu'ils ne peuvent changer de place. Ce sont de grandes tables de pierre ou de marbre, reposant sur un support qui est censé ne faire qu'un avec elles, et le tout reçoit, de l'évêque une seule et même consécration. C'est une chose vraiment admirable que la cérémonie de la consécration d'un autel. Il faut en avoir été le témoin pour s'en faire une juste idée. Que de bénédictions, que d'oraisons ! Combien longues et combien souvent répétées ! Encensements multipliés, onctions répétées avec les saintes huiles, aspersions dans tous les sens, croix tracées sur la table sacrée, au nombre du cinq, en souvenir des cinq plaies de Notre-Seigneur, éclairées de bougies ; il semble qu'en cette circonstance l'Église épuise toutes les ressources de sa liturgie sainte. Dans la consécration d'une église, celle de l'autel est la plus importante. En vérité l'Église fait moins pour la consécration de ses prêtres que pour celle de ses autels, et il faut qu'elle ait une bien haute idée de la victime, pour donner tant de soins à préparer l'autel où elle doit être immolée. Telle est la réflexion naturelle qui jaillit en quelque sorte de ce déploiement de pompe et de solennité, à l'endroit d'une simple pierre, d'une pierre froide et insensible. Mais sur cette pierre sera placée, offerte à Dieu, l'hostie sainte, l'hostie auguste, qui n'est autre chose que le Fils de Dieu lui-même.

L'autel *portatif* ou *pierre sacrée* reçoit la même consécration que l'autel fixe. Seulement elle est de bien plus petite dimension, et elle ne tient pas à la table où elle est placée, ni au support qui soutient la table. Elle y est simplement insérée, et peut en être ôtée à volonté et transportée ailleurs.

VI. Dans les premiers siècles, il n'y avait qu'un seul autel dans chaque église, pour signifier l'unité du sacerdoce. "Chaque église, dit saint Ignace d'Antioche, n'a qu'un autel, de même qu'elle n'a qu'un évêque, "Un seul autel suffisait alors, puisque la coutume était de ne célébrer qu'une seule messe, à laquelle le clergé et les fidèles communiaient de la main de l'évêque. Mais, l'usage s'étant introduit de célébrer plusieurs messes par jour dans la même église, le nombre des autels se multiplia. Saint Grégoire dit que de son temps il y avait douze ou quinze autels dans certaines églises. On dut dès lors distinguer l'autel principal des autels secondaires. On le nomma *maître autel*, *altare majus*, et il fut placé au milieu du sanctuaire. L'abside continua à être réservée à l'évêque et à son clergé, *presbyterium*. Mais dans plusieurs églises on recula l'autel, qui vint s'appuyer contre les parois absidales, et alors ces parois furent ornées de peintures, de sculptures, de sta-

tues de saints. Ce fut surtout le goût des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles en France ; c'est encore le goût de l'Espagne dans la plupart de ses églises, où se déploie, à cet endroit, un grand luxe d'ornementation.

VII. Nous vous avons parlé longuement de l'autel, mes Frères parce que l'autel est l'objet capital du culte extérieur. Le temple lui-même n'existe que pour l'autel, il a pour but de l'abriter et de lui faire en quelque sorte une enceinte d'honneur. Un temple sans autel serait un corps sans âme.

Les autels ont toujours fait la joie des saints, soit dans l'Ancien, soit dans le Nouveau Testament. *Altaria tua, Domine virtutum, rex meus et Deus meus*, s'écriait le prophète-roi ! Quand il en était éloigné, il soupirait après le bonheur de les revoir : *Concupiscit et deficit anima mea in atria Domini*. Mon âme soupire, mon cœur défaillie en songeant aux autels du Seigneur."

Combien nos autels nous doivent être chers à nous aussi, mes Frères, d'autant plus que les mystères qui s'y accomplissent surpassent infiniment ceux qui s'accomplissaient sur les autels antiques, et en grandeur et en sainteté !

Le maître autel surtout de notre église, de notre église paroissiale, combien nous le devons aimer ! Cet autel, c'est le centre, c'est le cœur de la paroisse. C'est près de cet autel que nous nous réunissons chaque dimanche au'our de Dieu, notre père, comme les enfants d'une même famille, pour remplir ensemble le plus doux, le plus consolant de nos devoirs, pour prier.

Ah ! c'est à cet autel, au maître autel, que se rattache, par bien des points, votre existence tout entière. A peine entrés dans la vie, on vous présente à cet autel pour vous offrir à Dieu. Au sortir de l'enfance, c'est à cet autel, où à la table sainte, qui n'en est que le prolongement, que vous reçûtes pour la première fois votre part de l'auguste victime. C'est encore devant cet autel que vous avez, pour la plupart, formé des nœuds que la mort seule pourra rompre, quand vous avez uni votre destinée à une autre destinée, et fondé la famille dont vous êtes aujourd'hui les chefs respectés. C'est en face de cet autel qu'après votre mort on placera votre dépouille mortelle, afin que Dieu, que vous aurez honoré ici pendant votre vie, vous reconnaisse après votre trépas et vous bénisse.

Quand vous avez quelque chagrin, n'est-ce pas près de l'autel que vous venez le déposer ? Quand une grande joie remplit votre âme, n'est-ce pas auprès de l'autel que vous venez en épancher la douceur ? Que vous ayez besoin d'un conseil, d'une lumière, dans ces situations embarrassantes de la vie où l'on se trouve quelquefois, n'est-ce pas au pied de l'autel que vous venez les chercher ? Jésus-Christ sur l'autel ou dans son tabernacle n'est-il pas votre ami, votre confident, votre consolateur et votre guide ?

Mais si vous avez offensé Dieu, si vous avez eu le malheur de violer sa loi sainte, où donc allez-vous implorer votre pardon ? N'est-ce pas au pied de l'autel où s'offre l'Agneau qui ôte le péché du monde ?

Autrefois les autels jouissaient d'un glorieux privilège. Les criminels qui parvenaient à s'en approcher et à s'y prendre étaient à l'abri des poursuites de la justice humaine. On a sans doute abusé quelquefois de ce droit d'asile accordé à nos temples dans le moyen âge, et ce droit d'asile ne subsiste plus. Mais que dis-je ? Il existe encore, au moins en ce qui touche à la justice divine. Vous avez outragé Dieu, et sa vengeance vous poursuit. Courez vous réfugier auprès de ses autels. Embrassez-les avec confiance. Dans cette attitude humble et suppliante, espérez-le, le bras divin ne vous frappera pas. L'autel que vous avez imploré vous obtiendra miséricorde ; le sang de Jésus-Christ, dont il est inondé, parlera en votre faveur.

Que ne puis-je énumérer ici, mes Frères, comme le fit Salomon, au jour de la dédicace du temple qu'il avait élevé au Très-Haut, que ne puis-je énumérer tous les cas où vous pourrez venir implorer devant cet autel les faveurs divines, soit dans l'ordre naturel, soit dans l'ordre spirituel ! Cette énumération serait trop longue. Contentons-nous de répéter la parole du Prophète-Royal : *Allaria tua, Domine virtutum, Rex meus et Deus meus !* " Vos autels, Seigneur, Dieu des vertus, ô mon Roi, ô mon Dieu ! " Amen.

M. LABBÉ GAUSSENS.

## LE TEMPS DE NOËL

### Devoirs à remplir dans le Temps de Noël

I. Adoration.—II. Reconnaissance.—III. Amour.—IV. Enfancement de Jésus.

En tout temps, chrétiens, nous devons servir Dieu et l'aimer, parce qu'en tout temps Dieu est notre maître et notre bienfaiteur. Cependant, de même que, suivant les circonstances, nous avons à remplir envers nos supérieurs d'ici-bas des devoirs particuliers ; ainsi nous avons aussi à remplir envers Dieu, dans chacun des temps de l'année, des devoirs particuliers, qui correspondent aux mystères qu'on y célèbre, et aux grâces que Dieu nous y accorde. Durant l'Avent, nos devoirs particuliers étaient de nous unir aux justes de l'ancienne loi pour enflammer nos désirs de la venue du Sauveur, de vivre dans le recueillement, enfin de purifier nos âmes par la pénitence, pour que le divin Enfant vint y opérer sa naissance spirituelle. Mais ce temps est maintenant écoulé. Nous n'attendons plus la venue du Promis et du Désiré. Avec la bienheureuse Marie et le bienheureux Joseph, nous avons assisté à son ineffable naissance dans l'étable de Bethléem ; avec les pieux et vigilants bergers, nous avons entendu les anges célébrer sa venue

par leurs chants, et l'annoncer comme une nouvelle de paix aux hommes de bonne volonté. Les mystères du temps de Noël étant différents de ceux du temps de l'Avent, les devoirs particuliers qu'ils nous imposent ne sauraient donc être les mêmes. Or, quels sont ces devoirs ? Je les réduis aux quatre suivants : Adoration, reconnaissance, amour, transformation en Jésus. Prêtez à l'explication de ces importants devoirs, chrétiens, toute votre attention. En les connaissant bien, vous serez à même de vous en acquitter avec plus de piété et plus de fidélité.

I.—*Adoration.*—Le devoir d'adorer Dieu est le premier qui s'impose à toute créature intelligente. Car adorer Dieu, c'est offrir à sa toute-puissance l'hommage de notre dépendance et de notre soumission. Et plus un être s'élève dans les régions de l'intelligence, mieux il comprend et la toute-puissance de Dieu et son propre néant, et mieux par conséquent il adore le souverain Créateur et Maître de toutes choses. Voilà pourquoi les anges adorent mieux Dieu que les hommes, les archanges mieux que les anges, et ainsi jusqu'aux créatures les plus parfaites.

Mais si c'est notre premier devoir d'adorer Dieu en tant qu'il est notre Créateur et notre Maître, j'ose dire que ce devoir est encore plus impérieux à l'égard du divin Enfant dans sa crèche. Car d'un côté, son apparent abaissement ne lui ôte rien de sa souveraine puissance et de sa redoutable majesté ; et de l'autre, cet abaissement même lui communique une qualité qu'il n'avait pas auparavant, celle d'être notre Sauveur. Par cette seule réflexion, il est donc évident que le devoir d'adorer Dieu, qui est de tous les temps, s'impose cependant à nous d'une manière toute spéciale dans ce temps de Noël, où Dieu naît ici-bas pour se faire notre Sauveur. Aussi les anges, qui comprennent si bien, je le répète, le devoir d'adoration, et qu'on n'avait pas encore entendus jusque-là offrir à Dieu de solennelles louanges, descendent-ils en foule autour de l'étable de Bethléem, en faisant retentir les airs de leurs chants de gloire. Et cependant, ces anges, ce n'est pas pour eux que Dieu s'est fait Sauveur, mais pour nous. Combien ne devons-nous donc pas, nous, redoubler, en ce temps, nos adorations au Dieu fait homme pour nous sauver !

En se faisant homme, Dieu, ainsi que je viens de vous le rappelez, ne s'est vraiment abaissé qu'en apparence ; mais cet abaissement apparent a été très réel. Des hauteurs des cieux, il est descendu dans l'étable misérable de Bethléem. Lui dont toute la création n'est que le marchepied, il s'est couché dans une crèche. Au lieu de l'éternelle gloire qui lui sert comme de vêtement, il s'est fait entourer de langes grossiers. Pour témoins de sa naissance, en dehors de Marie et de Joseph, il n'a voulu que des animaux. Voilà, certes, un abaissement apparent très réel ; un Dieu semble descendre non seulement au niveau du dernier des hommes, mais au niveau du pécheur, suivant cette parole de saint Paul : *Deus Filium suum mittens in similitudinem carnis peccati.* Or, cette gloire que Dieu semble perdre en se faisant homme pour

venir nous sauver, n'est-ce pas un devoir pour nous, pécheurs, de faire tous nos efforts pour la lui rendre, par un tribut d'adorations plus redoublées et plus profondes, en ce temps même de Noël ?

Que l'apparente bassesse de l'Enfant de la crèche, bien loin d'être un sujet de refroidissement et d'indifférence, serve donc au contraire à ranimer notre foi et notre ferveur, puisque c'est pour nous qu'il s'est réduit à cet état. Souvenons-nous au surplus, que derrière cette faiblesse se dérobe la souveraine puissance, et que devant elle nous ne sommes que néant. Remplis de ces pensées, contemplons enfin Marie et Joseph prosternés aux pieds du divin Nouveau-Né, et à leurs adorations s'uniront d'elles-mêmes les nôtres. (1)

II.—*Reconnaissance.*—C'est ici le second devoir qui s'impose spécialement à nous dans ce temps de Noël. Il n'y en a pas de mieux justifié, l'histoire de notre réparation le prouve surabondamment.

Adam, notre premier père, avait eu le malheur d'offenser Dieu, malgré tous les bienfaits qu'il en avait reçus. Par suite de cette offense, Dieu l'avait chassé du paradis terrestre, et lui avait fermé l'entrée du ciel, où il devait le recevoir après cette vie, et en même temps il l'avait condamné à l'enfer. Toute sa postérité devait partager son misérable sort. Mais en même temps que Dieu vengeait ainsi sa toute puissance et sa bonté outragées, voilà que, pour parler à notre manière comme le fait Isaïe, il semble aussi affliger et se plaindre : *Et nunc, quid mihi est hic, dicit Dominus, quoniam ablatum est populus meus gratis ?* Et maintenant, dit le Seigneur, que me reste-t-il en paradis, maintenant que j'ai perdu les hommes dont je faisais mes délices : *Deliciae meae esse cum filiis hominum ?*—Mais n'êtes-vous pas heureux en vous-même, Seigneur, et d'ailleurs n'avez-vous pas, dans le ciel, des anges sans nombre qui vous sont fidèles ? Comment donc pouvez-vous ressentir si vivement la perte des hommes ?—Tout cela est vrai, répond le Seigneur, comme le fait parler le cardinal Hugues, en expliquant le texte cité d'Isaïe ; tout cela est vrai, mais en perdant l'homme, j'estime que j'ai tout perdu, qu'il ne me reste plus rien : *Non reputo aliquid me habere ;* car je faisais mes délices d'être avec les hommes, et voilà que je les ai perdus, et voilà que ces malheureux sont condamnés à vivre et à souffrir loin de moi pour toujours !..... Non, que cela ne soit pas ; mais qu'il se trouve un rédempteur qui satisfasse pour eux à ma justice, et les rachète de la mort qu'ils ont méritée.

Ici saint Bernard, contemplant ce mystère, croit voir un débat s'élever entre la justice et la miséricorde de Dieu.—Je suis perdue, dit la Justice, si Adam n'est point puni : *Perit, si Adam non moriatur.*—Je suis perdue, dit à son tour la Miséricorde, si l'homme

(1) Un homme assistant un jour à la messe sans dévotion, comme tant d'autres, ne fit aucun acte de respect à ces mots qui se disent à la fin : *Et Verbum caro factum est.* Aussitôt un démon lui donne un terrible soufflet, en lui disant ; " Ingrat ? tu entends qu'un Dieu s'est fait homme pour toi, et tu ne daignes pas t'incliner ? Ah ! si Dieu en avait fait autant pour moi, je resterais toute l'éternité la face contre terre pour lui rendre grâce." S. LIGUORI, *Discours préparatoire à la fête de Noël*, 1er disc.)

n'obtient son pardon : *Perii, nisi misericordiam consequatur*. Le Seigneur met fin à cette contestation, en décidant que, pour sauver l'homme de la mort qu'il mérite, un innocent perdra la vie : *Moriatur qui nihil debeat morti*.

Mais quel sera cet innocent ? Il n'y en a pas sur la terre. Et dans le ciel, aucun des anges, ni des chérubins, ni des séraphins, ne répond qu'il s'offre. C'est alors que le Verbe divin, élevant la voix, dit : *Eccc ego, mitto me* : Mon Père, votre majesté, qui est infinie, ayant été offensée par l'homme, ne peut recevoir une entière satisfaction de la part d'un ange, qui n'est qu'une créature ; et fussiez-vous content de la satisfaction que donnerait un ange, songez que jusqu'à présent, malgré tout le bien que nous avons fait à l'homme, en y ajoutant tant de promesses et tant de menaces, nous n'avons pu obtenir son amour, parce qu'il n'a pas encore appris combien nous l'aimons. Si nous voulons le porter infailliblement à nous aimer, voici la plus belle occasion que nous puissions avoir : c'est que moi-même, votre Fils unique, je me charge de racheter l'homme perdu, que je descende sur la terre, que j'y prenne un corps humain, et que, ma mort étant offerte pour la peine dont il est redevable, votre justice soit pleinement satisfaite, et l'homme bien persuadé de notre amour pour lui.—Ainsi parla le Verbe divin. Vainement le Père éternel lui fit envisager les fatigues et les tourments qu'il aurait à endurer, il persista dans sa résolution.

C'est alors que fut décidée l'Incarnation, dont nous célébrons en ce temps l'accomplissement. Eh bien ! je vous le demande, chrétiens, le devoir de la reconnaissance ne s'impose-t-il pas aussi en ce temps, comme le devoir de l'adoration, d'une manière particulièrement impérieuse ? Si l'un de vous, je suppose, eût été condamné à mort, et qu'un généreux étranger se fût offert à subir à sa place la peine capitale, dites-moi si le jour anniversaire où cette offre aurait été faite, la personne rachetée de la mort ne penserait pas tout particulièrement à son sauveur, et n'éprouverait pas des sentiments de reconnaissance aussi profonds qu'attendris. Eh bien ! nous sommes tous, chrétiens, des personnes rachetées de la mort, et d'une mort éternelle, et c'est en ce temps que le Fils de Dieu est venu s'offrir pour opérer notre rachat. Ouvrons donc nos cœurs à la reconnaissance, formons-en sans cesse des actes, et, pour la rendre plus vraie, accomplissons, nous aussi, en souvenir de la générosité dont nous avons été l'objet, les générosités qui sont en notre pouvoir, comme de remettre ou de payer les dettes de quelques malheureux, de pardonner à ceux qui nous ont offensés, de tendre la main aux désespérés, d'instruire de leurs devoirs les ignorants. Ayons tout au moins la générosité de combattre et de soumettre nos mauvais penchants, qui sont la source de nos péchés, pour le paiement desquels le Verbe divin est venu souffrir ici-bas. C'est en effet en renonçant au péché que nous témoignons le mieux à l'Enfant de la crèche notre reconnaissance, puisque c'est ainsi que nous amoindrions la dette qu'il s'est engagé à payer pour nous.

III.—*Amour*.—Si vive cependant que puisse être notre reconnaissance, un tel sentiment ne saurait pleinement satisfaire le divin Enfant de Bethléem. Est-ce qu'il suffirait à un père, à une mère, que leurs enfants leur fussent reconnaissants de ce qu'ils font chaque jour pour eux ? Non ; les enfants doivent à leurs parents plus que de la reconnaissance, ils leur doivent de l'amour. Ainsi de nous par rapport à Dieu, et tout spécialement, en ce temps, par rapport au divin Fils de Marie.

Et pourquoi devons-nous aimer, tout spécialement en ce temps le divin Enfant de Bethléem ? C'est parce qu'il est venu précisément pour être aimé de nous. Il est bien vrai de dire qu'il est venu nous sauver ; mais, pourquoi, vous demanderai-je, a-t-il voulu nous sauver ? Et je réponds pour vous, que c'est parce qu'il a voulu être aimé de nous. C'était là son but, et pour l'atteindre il n'a pas redouté de se faire homme et de mourir pour nous.

Nous lisons dans l'histoire qu'Alexandre-le-Grand, après avoir vaincu Darius et s'être rendu maître de la Perse, voulant se concilier l'affection des peuples qu'il soumettait à son empire, se montra revêtu de leur costume. Il semble que notre Dieu ait voulu faire la même chose pour gagner le cœur des hommes ; il prit en tout la forme humaine, et ne parut au dehors qu'un pur homme : *Habiti inventus ut homo*. Mais ce qu'Alexandre-le-Grand ne faisait que par politique, Dieu le fit en vérité ; c'est-à-dire qu'il ne fit pas seulement semblant d'aimer l'homme, mais qu'il l'aima véritablement. Et ce qui rehausse singulièrement cet amour déjà si sincère et si pur, c'est que le Verbe divin est venu chercher l'homme quand l'homme le fuyait. L'Apôtre nous marque cette circonstance, lorsqu'il dit : *Nusquam enim angelos apprehendit, sed semen Abraham apprehendit*, ce que saint Jean-Chrysostome nous explique de cette manière : *Non dixit : Suscepit ; — sed : Apprehendit ; — ex metaphora insequentium eos qui aversi sunt, ut fugientes apprehendere valeant* : C'est-à-dire : Le Seigneur descendit du ciel comme pour arrêter l'homme ingrat qui le fuyait, en courant après lui et en lui criant : O homme ! vois combien je t'aime ; je suis venu tout exprès sur la terre pour te chercher. Pourquoi me fuis-tu ? Arrête donc, aime-moi, cesse de me fuir, moi qui t'aime si tendrement.

Alors même que l'homme n'aurait reçu de Dieu que le bien de l'existence et les autres biens qui l'accompagnent, ce lui en serait déjà mille fois plus qu'il n'en faut pour aimer son Créateur et son bienfaiteur. Qui a jamais fait pour nous autant que Dieu ? Et cependant, combien d'hommes n'aimons-nous pas pour les services qu'ils nous ont rendus ! Mais quand on vient à penser que non seulement Dieu nous comble sans cesse des bienfaits les plus précieux, mais qu'il nous aime de l'amour que je viens de dire, on sent que ce serait l'ingratitude la plus noire que de ne pas le payer de retour. L'amour n'a qu'une loi : on aime pour être aimé. C'est donc pour être aimé que Dieu nous aime. Telle est la pensée qu'a exprimée saint Bernard, lorsqu'il a dit : *Cum amat Deus, non aliud vult quam amari*.

Mais l'amour n'est pas un sentiment inerte ; il se traduit par des

œuvres. En contemplant le divin Enfant dans sa crèche, nous voyons en effet ce que Dieu, qui nous aime, a fait pour nous; il est allé jusqu'à nous donner son Fils unique : *Sic Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret*. Mais si Dieu a tant fait par amour pour nous, qu'avons-nous fait, nous, par amour pour lui ? On a vu des princes et des rois abandonner, par amour pour lui, leurs richesses et leurs trônes, et aller s'ensevelir dans les monastères ou dans les déserts; on a vu des légions de martyrs, courir, par amour pour lui, au-devant des plus effroyables supplices et de la mort elle-même; on a vu des multitudes de vierges renoncer, par amour pour lui, aux satisfactions permises et aux douceurs de la famille; on a vu des chrétiens de tous les états porter jusqu'à l'héroïsme, par amour pour lui, les vertus évangéliques. Mais nous, encore une fois, qu'avons-nous fait par amour pour lui ? En ce temps surtout, qui nous rappelle son apparition en ce monde, que faisons-nous ? Ah ! ne nous aveuglons pas sur nous-mêmes. Sachons reconnaître que peut-être nous ne faisons rien, ou certainement trop peu de chose. Et partons de là pour donner enfin au divin Enfant de la crèche, par des actes pieux de tout genre, des marques non équivoques de notre amour pour lui.

IV.—*Enfantement de Jésus.*—Ce quatrième devoir, qui s'impose à nous spécialement en ce Temps de Noël, forme le couronnement et la consommation des trois que je viens de vous expliquer. Sans l'accomplissement des trois premiers, ce dernier ne pourrait être rempli; et sans l'accomplissement de ce dernier, l'accomplissement des trois premiers serait insuffisant.

Enfanter Jésus ! voilà l'œuvre mystérieuse et sublime que l'Eglise s'efforce de nous faire accomplir surtout en ce temps. C'est à cela que visent finalement ses cérémonies, ses chants, ses prières. Mais qu'est-ce à dire : enfanter Jésus ? Jésus n'a-t-il pas été enfanté par la très sainte Vierge Marie ? Comment donc pourrions-nous l'enfanter aussi, et comment cela sera-ce pour nous un devoir ?

Il bien vrai que Marie a enfanté Jésus, mais l'enfantement dont il s'agit ici a été corporel. Ainsi entendue, la maternité divine de la très sainte Vierge constitue une prérogative unique et incommunicable. Ce n'est donc pas dans ce sens que c'est pour nous un devoir d'enfanter Jésus. L'enfantement qui nous est commandé est tout spirituel, et il consiste à faire naître et grandir Jésus dans nos cœurs.

Écoutez un des Pères de l'Eglise nous exposer cette vérité. Commentant cette réponse du Sauveur à la femme qui avait proclamé sa mère bienheureuse : *Plus heureux encore ceux qui écoutent la parole de Dieu et la mettent en pratique*, le vénérable Bède s'exprime en ces termes : " Par cette sentence, le Christ déclare bienheureux non plus seulement Celle qui avait mérité d'engendrer corporellement le Verbe de Dieu, mais aussi tous ceux qui s'appliquent à concevoir spirituellement ce même Verbe par l'obéissance de la foi, et qui, par, l'application aux bonnes œuvres, l'enfanteront dans leur propre cœur et dans celui de leurs frères,

et l'y nourriront d'un soin maternel. Si donc la Mère de Dieu est appelée justement bienheureuse parce qu'elle a été le ministre de l'incarnation du Verbe dans le temps, combien plus heureuse est-elle d'être demeurée toujours dans son amour ! »

« N'est-ce pas la même doctrine, ajoute ici un savant liturgiste, que nous déclare le Sauveur dans une autre circonstance, quand il dit : *Celui qui fera la volonté de mon Père qui est dans les cieux, celui-là est mon frère, il est ma sœur, il est ma mère.* Et pourquoi l'ange fut-il député à Marie, préférablement à toute autre des filles d'Israël, si ce n'est parce qu'elle avait déjà conçu le Verbe divin dans son cœur, par l'intégrité de son amour, la grandeur de son humilité, l'incomparable mérite de sa virginité ? De même aussi, qu'elle est la cause de cette splendeur de sainteté qui reluit en la Mère de Dieu jusque dans l'éternité, si ce n'est parce que cette *bénie entre toutes les femmes*, ayant une fois conçu et enfanté dans le temps le Fils de Dieu, elle le conçoit et l'enfante à jamais par sa fidélité à toutes les volontés du Père céleste, par son amour pour la lumière créée du Verbe divin, par son union d'épouse avec l'Esprit de sanctification ?

« Mais nul de la race humaine n'est déshérité de l'honneur de suivre, quoique de loin, Marie dans la prérogative de cette maternité spirituelle, maintenant que cette auguste Vierge a rempli la tâche glorieuse de nous ouvrir la voie par l'enfantement temporel que nous célébrons, et qui a été pour le monde l'initiation aux mystères de Dieu. Dans les semaines de l'Avent nous avons dû *préparer la voie du Seigneur* ; nous devons déjà l'avoir conçu lui-même dans nos âmes ; hâtons-nous de l'enfanter dans nos œuvres, afin que le Père céleste ne nous voyant plus nous-même en nous, puisse dire, dans sa miséricorde, comme autrefois il dit dans sa vérité : *Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis mes complaisances.* »

Pour opérer plus sûrement dans nos âmes cet enfantement salutaire, écoutons ce que nous enseigne à ce sujet saint Bonaventure : « Cette heureuse naissance a lieu, dit le séraphique Docteur (dans une Exhortation sur la fête de Noël), quand l'âme, préparée par une longue considération, passe enfin à l'action ; quand la chair étant soumise à l'esprit, l'œuvre bonne arrive à son tour : alors la paix et la joie intérieures renaissent dans l'âme. Dans cette nativité, il n'y a ni lamentations, ni douleurs, ni larmes ; tout est admiration, tressaillement et gloire. Mais si cet enfantement l'agrée, ô âme dévote ! songe à être Marie. Or, ce nom signifie *amertume*, pleure amèrement tes péchés ; il signifie encore *illuminatrice*, deviens brillante de vertus ; il signifie enfin *maîtresse*, sache dominer sur les passions de la chair. Alors, le Christ naîtra de toi, sans douleur et sans travail. C'est alors que l'âme connaît et goûte combien est doux le Seigneur Jésus. Elle l'éprouve cette douleur, quand, par de saintes méditations, elle nourrit cet Enfant divin ; quand elle le baigne dans ses larmes ; quand elle l'enveloppe de ses chastes désirs ; quand elle le presse dans les embrassements d'une tendresse sainte ; quand elle le réchauffe dans le plus intime de son cœur. O heureuse crèche de Bethléem ! en toi je trouve le Roi de

gloire ; mais plus heureux que toi est le cœur pieux qui contient spirituellement Celui que tu n'as pu contenir que corporellement."

" Or, poursuit dom Guéranger, pour passer ainsi de la conception du Verbe à sa naissance dans nos âmes, en un mot, pour passer de l'*Avent* au *Temps de Noël*, il nous faut avoir sans cesse les yeux de notre cœur sur Celui qui veut naître en nous, et en qui renaît la nature humaine. Nous devons nous montrer jaloux de reproduire ses traits dans notre faible et lointaine imitation, et d'autant plus que l'Apôtre nous dit que c'est l'*image de son Fils* que le Père céleste cherchera en nous, lorsqu'il s'agira de nous déclarer capables de la divine prédestination.— Ecoutons donc la voix des anges, et passons jusqu'à Bethléem. *Voici votre signe*, nous est-il dit, *vous trouverez un enfant enveloppé de langes et couché dans une crèche*. Donc, ô chrétiens ! il vous faut devenir *enfants* ; il vous faut de nouveau connaître les *langes* de l'enfance ; il vous faut descendre de votre hauteur et venir auprès du Sauveur descendu du ciel, vous cacher aussi dans l'humilité de la *crèche*. Ainsi commencerez-vous avec lui une nouvelle vie ; ainsi la lumière, *qui va toujours croissant jusqu'au jour parfait*, vous éclairera-t-elle sans plus jamais vous quitter, et commençant par voir Dieu dans cet éclat naissant qui laisse encore place à la foi, vous mériterez de le voir dans la splendeur de la Transfiguration divine, et vous vous préparerez pour la félicité de cette union qui n'est plus seulement la *lumière*, mais la *plénitude* et le *repos* de l'amour."

C'est surtout aux chrétiens fidèles que s'adressent ces réflexions et ces conseils. Quant à ceux qui sont morts à la grâce, et que ni l'approche de l'Emmanuel, ni l'attente universelle, n'ont pu réveiller dans le sépulcre de leurs péchés, qu'ils ne désespèrent pas, mais qu'ils ne s'endurcissent pas non plus dans le mal. Qu'ils sachent qu'à l'occasion de la naissance de son Fils, Dieu le Père n'a rien de plus à cœur que d'octroyer leur pardon à tous ceux qui le réclament. Qu'ils profitent donc d'une circonstance si favorable, que peut-être ils ne verront pas se renouveler.

" Je vous en supplie, frères bien-aimés, leur dit un pieux évêque du moyen âge, recevez de bon cœur les paroles que le Seigneur m'inspirera pour vous, dans cette très douce journée qui donne la compunction aux infidèles mêmes et aux pécheurs, en cette journée qui voit le pécheur implorer le pardon dans les larmes de la compunction, le captif ne plus désespérer de son retour à la patrie, le blessé désirer son remède. C'est en ce jour que naît l'Agneau qui ôte les péchés du monde, le Christ, notre Sauveur ; nativité qui est la source d'une joie délicieuse pour celui dont la conscience est en paix ; qui réveille la crainte en celui dont le cœur était malade ; jour vraiment doux et rempli de pardon pour les âmes pénitentes. Je vous le promets donc, ô mes petits enfants, et je le dis avec certitude, quiconque, en ce jour, voudra se repentir et ne retourner plus au vomissement de son péché, tout ce qu'il demandera lui sera accordé. Une seule condition lui sera imposée : qu'il ait une foi sans hésitation, et qu'il ne recherche plus ses vains plaisirs.— Certes, aujourd'hui que le péché du monde entier est détruit, com-

ment le pécheur pourrait-il désespérer ? Aujourd'hui donc, que naît le Seigneur, promettons, frères très chers, promettons à ce Rédempteur et tenons nos promesses, ainsi qu'il est écrit : *Venez au Seigneur votre Dieu, et rendez-lui vos vœux.* Promettons avec paix et confiance ; il saura bien nous donner le moyen de tenir nos engagements. Toutefois, comprenez bien qu'il ne s'agit point ici d'offrir des choses périssables et terrestres. Chacun de nous doit offrir cela même que le Sauveur a racheté en nous, savoir son âme. Que si vous me dites : *Et comment offrirai-je mon âme au Seigneur, qui déjà l'a dans sa puissance ?* je vous répondrai : Vous offrirez votre âme par des mœurs pieuses, des pensées chastes, des œuvres vivantes, en vous détournant du mal, en vous tournant vers le bien, en aimant Dieu et le prochain, en faisant miséricorde, parce que nous fûmes nous-mêmes misérables avant de recevoir miséricorde ; en pardonnant à ceux qui péchent contre nous, parce que nous-mêmes avons été en péché ; en foulant sous nos pieds l'orgueil, parce que c'est l'orgueil qui égara le premier homme."

*Conclusion.*—Tels, sont, chrétiens, qui que nous soyons, justes ou pécheurs, tels sont, dis-je, les devoirs qui s'imposent plus particulièrement à nous en ce saint et joyeux Temps de Noël. Adorons donc avec un redoublement de ferveur le divin Enfant de la crèche, pour le dédommager des adorations qu'il ne reçoit plus dans le ciel de la part des anges ; témoignons-lui, par des œuvres saintes plus nombreuses, notre reconnaissance et notre amour, pour les bienfaits dont sa naissance est pour nous la source, et pour l'amour qui l'a porté à prendre notre nature ; enfantons-le enfin dans nos âmes, en les modelant sur son image très parfaite. Si nous nous acquittons fidèlement de ces devoirs, nous sèmerons ainsi en quelque sorte, au début de la nouvelle année qui commence, les germes des fruits que nous serons heureux d'avoir à recueillir plus tard. En même temps, nous nous disposerons à l'accomplissement des devoirs que nous apporteront les autres parties de l'année chrétienne. Après avoir contemplé et imité Jésus Enfant, nous le contemplerons et l'imiterons plus aisément dans les autres phases de sa vie. Ainsi nous croîtrons, comme lui, *en âge et en sagesse devant Dieu et devant les hommes*, jusqu'au moment où Dieu, nous trouvant pleinement conformes à son Fils, nous retirera de cette vie pour nous placer dans son éternel royaume. Ainsi soit-il.

**La Somme du Prédicateur**, pour tout le cours de l'année chrétienne, renfermant, sur chacun des évangiles des dimanches, quatre instructions homilétiques, avec d'innombrables Notes et Plans, permettant de varier à l'infini l'enseignement de la chaire, par P. D'Hauterive, chevalier de l'Ordre insigne de Pie IX, auteur du *Grand catéchisme de la Persévérance chrétienne*. 7 beaux volumes in-8.....Prix : \$10.50

**Les huit Béatitudes** ou les huit portes du  
Paradis pour l'ouvrier, par le R. P. Saintrain.  
Brochure in-12. . . . . Prix : 15 cts

( Voir Propagateur page 522 )

DEUXIEME ENTRETIEN

*L'ouvrier.* — Seigneur, je viens à vous, afin que, selon votre promesse, vous me soulagiez dans mes peines et que vous m'appreniez le chemin du vrai bonheur.

*Jésus.* — Je vous l'apprendrai bien volontiers, car c'est pour cela que je suis venu sur la terre ; je suis venu pour prêcher l'Évangile, et cela principalement aux petits et aux pauvres. Savez-vous ce que signifie le mot *Évangile* ?

*L'ouvrier.* — Non, Seigneur.

*Jésus.* — L'Évangile c'est la Bonne Nouvelle que Dieu vous fait annoncer par moi.

*L'ouvrier.* — Quelle est cette bonne nouvelle ?

*Jésus.* — La nouvelle que le paradis, qui avait été fermé par la désobéissance d'Adam, est ouvert par mon obéissance, et qu'il ne tient qu'à vous d'y entrer.

*L'ouvrier.* — Le paradis ! Oh ! si j'étais bien sûr d'y arriver, je me consolerais facilement de toutes mes peines ; car là on n'aura plus rien à souffrir, et l'on trouvera tous les biens ensemble et pour toujours. Mais on dit qu'il est bien difficile d'entrer en paradis.

*Jésus.* — Cela n'est pas difficile aux hommes de bonne volonté. Avez-vous bonne volonté ?

*L'ouvrier.* — Seigneur, je voudrais bien l'avoir cette bonne volonté, et je l'aurai si vous me la donnez.

*Jésus.* — Vous avez très bien répondu ; et moi, je vous la donnerai si vous me la demandez tous les jours.

*L'ouvrier.* — Comment dois-je vous demander cela ?

*Jésus.* — Dites : Seigneur, faites de moi un homme de bonne volonté : puis récitez un *Pater*.

*L'ouvrier.* — Je le ferai.

*Jésus.* — Il y a huit grands chemins qui conduisent droit en paradis ; ils sont ouverts à tout le monde ; mais le premier, est en quelque sorte réservé pour vous et vos semblables, c'est-à-dire pour tous les pauvres. Ce premier chemin, c'est la pauvreté même. C'est pourquoi, la première fois que j'ai ouvert la bouche pour annoncer la Bonne Nouvelle, j'ai dit : *Bienheureux les pauvres qui aiment leur pauvreté, car le royaume des cieux est à eux.*

*L'ouvrier.* — Bienheureux les pauvres ! Voilà, comme on dit, le monde renversé ! N'est-ce pas comme si l'on disait : *Bienheureux les malheureux* ?

*Jésus.*—Vous croyez donc que c'est un malheur d'être pauvre ?

*L'ouvrier.*—Je crois qu'il n'y en a pas de plus grand sur la terre ; c'est un malheur qui les renferme tous.

*Jésus.*—Mais si moi, votre Dieu, je vous dis que vous êtes dans l'erreur, et que la pauvreté est au contraire un grand bien, le chemin du vrai bonheur ?

*L'ouvrier.*—Il faudra bien que je vous croie sans le comprendre ; car vous savez tout, vous ne sauriez vous tromper, et vous êtes trop bon pour me tromper.

*Jésus.*—A la bonne heure ! Quand je suis venu sur la terre pour vous sauver, est-ce que je n'aurais pas pu me faire bâtir un palais de marbre, me faire construire un berceau d'or, orné de diamants, garni de coussins de soie bourrées de plume, et me faire servir par une armée de serviteurs et de servantes ?

*L'ouvrier.*—Certainement ; tout est à vous ; de plus vous êtes tout-puissant, vous n'aviez pour cela qu'un mot à dire, et c'était fait.

*Jésus.*—D'ailleurs, mon Père éternel, en m'envoyant, m'avait dit : " Mon fils, vous pouvez choisir une vie pleine de richesses, de plaisirs et de gloire, et une vie pauvre, pénible et méprisée. " Vous savez ce que j'ai choisi ?

*L'ouvrier.*—Oui, vous avez choisi la pauvreté et toutes ses suites ; vous avez été le roi des pauvres, car vous êtes né dans une étable, vous avez été couché dans une crèche. Ensuite, devenu grand, vous avez travaillé tout comme nous, et on vous appelait Jésus le charpentier.

*Jésus.*—Il faut bien que j'aie trouvé quelque chose de bon dans la pauvreté ?

*L'ouvrier.*—Il est à croire.

*Jésus.*—Pensez-vous que j'aimais ma Mère, la Vierge Marie ?

*L'ouvrier.*—Oh ! pour cela, oui. Qui est-ce qui ne l'aimerait pas ? tout le monde l'aime, je suppose, excepté les démons ; mais, bien sûr, personne ne l'aime comme vous.

*Jésus.*—Aurais-je pu la faire reine ou impératrice ?

*L'ouvrier.*—Il n'y a point de doute, comme vous-même vous auriez pu être roi ou empereur.

*Jésus.*—J'ai préféré la voir pauvre ouvrière et réduite à gagner sa vie en filant et en cousant.

*L'ouvrier.*—Vos idées, Seigneur, sont bien différentes des nôtres.

*Jésus.*—Aimais-je bien aussi mon père nourricier, Joseph ?

*L'ouvrier.*—Oh ! oui, ce bon saint Joseph, si droit, si juste, si pur, cet ange de la terre, qui vous aimait, tant et qui vous a sauvé de la mort et nourri.

*Jésus.*—Joseph était descendant et héritier du roi David, du roi Salomon ; il devait être roi comme eux. Ne pouvais-je pas chasser le mauvais, le cruel roi Hérode, le meurtrier des saints innocents, celui qui avait voulu me massacrer ; ne pouvais-je pas mettre Joseph à sa place ?

*L'ouvrier.*—Bien sûr oui,

*Jésus.*—J'ai laissé le méchant Hérode dans son palais, et saint Joseph dans son atelier ; mon père nourricier a gagné sa vie avec son rabot, sa scie et son maillet.

*L'ouvrier.*—Tout cela est vrai.

*Jésus.*—Pourquoi ai-je traité ainsi les deux personnes qui m'étaient les plus chères au monde ?

*L'ouvrier.*—Je n'y comprends rien.

*Jésus.*—A ma place, auriez-vous fait ainsi ?

*L'ouvrier.*—A vous parler franc, Seigneur, il ne me le semble pas.

*Jésus.*—Mais qui a raison de vous ou de moi ?

*L'ouvrier.*—Il faut bien que ce soit vous, puisque vous êtes si sage, si bon, et que moi, je ne suis qu'un ignorant et un pécheur.

*Jésus.*—Oh ! quelle belle réponse ! Que vous seriez mon ami, si vous parliez toujours comme vous venez de faire ; si vous disiez toujours, quand vous avez à souffrir de la pauvreté, de la maladie, ou autrement : " Dieu est sage, il sait bien ce qu'il fait ; il est bon, il m'aime, c'est pour mon bien qu'il fait tout ! "

*L'ouvrier.*—S'il ne faut que cela pour être votre ami, Seigneur, je veux tâcher de faire toujours ainsi, car on ne gagne rien à se plaindre.

*Jésus.*—Au contraire, on souffre encore plus, et on perd les mérites qu'on aurait gagnés par la patience. Car, pour mériter le ciel, ce n'est pas assez d'être pauvre dans son corps, il faut encore être pauvre dans son esprit ou dans son cœur, c'est à-dire qu'il faut porter la pauvreté avec résignation, avec patience, et même aimer la pauvreté. C'est pourquoi j'ai dit : " Heureux les pauvres d'esprit, car le royaume des cieux leur appartient. "

*L'ouvrier.*—Comment faire pour aimer une chose si peu aimable ?

*Jésus.*—Il faut penser que tout ce qui brille n'est pas de l'or. Pensez-vous que les riches soient beaucoup plus heureux que vous ?

*L'ouvrier.*—Oh, que oui ! avec leur argent, ils ont tout ce qu'ils peuvent désirer : bonne table, bon lit, plaisirs, et pas de travail.

*Jésus.*—Pas de travail, dites-vous : est-ce un mal de travailler ? quand vous devez rester quatre ou cinq jours à rien faire, êtes-vous heureux ?

*L'ouvrier.*—Non, je m'ennuie mortellement.

*Jésus.*—Vous voyez donc que le travail est un bien. De plus c'est un honneur, car, mon Père et moi, nous travaillons continuellement à gouverner le monde, à faire grandir les moissons, à nourrir les hommes, les animaux. L'oisiveté engendre l'ennui, et les riches qui ne font rien, s'ennuient. Pour ce qui est de la table, ne mangez-vous pas avec plaisir votre pain et vos légumes quand vous avez bien travaillé ?

*L'ouvrier.*—Oui, l'appétit est un bon cuisinier.

*Jésus.*—Ne vous reposez-vous pas avec plaisir après la journée ?

*L'ouvrier.*—Oni, la fatigue fait qu'on trouve la paille plus douce qu'un matelas de plume.

*Jésus.*—Après une semaine de travail, ne voyez-vous pas venir avec plaisir le dimanche, pour vous donner une honnête récréation ?

*L'ouvrier.*—Je l'avoue.

*Jésus.*—Les riches qui ne vivent que pour l'oisiveté et les divertissements, sont moins heureux que vous. Quand on ne sent jamais le besoin, on jouit de tout sans goût, sans plaisir. Aussi en voit-on qui finissent par se suicider.

*L'ouvrier.*—Comme ce malheureux prince d'Autriche ; en voilà un à qui il ne manquait rien pour être heureux.

*Jésus.*—Excepté la vertu et le bon emploi du temps. Le bonheur de l'homme ne consiste donc pas à manger, à boire, à danser, à se débaucher ; un ouvrier qui a un morceau de pain à manger, est plus heureux que les rois, pourvu qu'il ait la paix de l'âme et la joie d'une bonne conscience.

*L'ouvrier.*—C'est vrai ; j'ai toujours remarqué que j'étais heureux quand la conscience ne me reprochait rien, et que j'étais bien avec Dieu, par exemple, le jour que j'avais fait mes pâques.

*Jésus.*—Voilà ; vous savez maintenant où est le vrai bonheur ; faites en sorte d'être toujours en état de grâce, et vous serez toujours heureux.

*L'ouvrier.*—Mais les riches peuvent aussi être en état de grâce, s'ils le veulent.

*Jésus.*—Oui, mais bien plus difficilement. Ne savez-vous pas que j'ai dit : " Un chameau passera plus facilement par le trou d'une aiguille, que le riche n'entrera dans le royaume des cieus ? " Ils peuvent cependant y entrer, parce que tout est possible à Dieu, mais toujours plus difficilement que les pauvres, à qui j'ai dit que le royaume de Dieu appartient. Voilà pourquoi on a vu tant de jeunes gens et de jeunes filles riches, même des princes, des princesses et des rois et des reines, renoncer à tout et se faire pauvres religieux.

*L'ouvrier.*—Ceux-là, au moins, s'ils ont été pauvres, c'est qu'ils l'ont voulu, tandis que nous, nous le sommes malgré nous.

*Jésus.*—Quelle volonté est la meilleure, celle de Dieu, ou celle de l'homme ?

*L'ouvrier.*—Celle de Dieu, cela va sans dire.

*Jésus.*—Par conséquent, il vaut mieux être pauvre par la volonté de Dieu, comme vous, que de l'être comme ces princes, par sa propre volonté.

*L'ouvrier.*—A cela, je n'ai rien à répliquer.

*Jésus.*—Vous dites : *Nous sommes pauvres malgré nous* : mais soumettez votre volonté à la mienne ; dites-moi tous les jours, mais bien sincèrement ; " Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel ; " quand la pauvreté vous fait souffrir fatigues, privations, affronts, dites-moi : " Seigneur, vous voulez que je sois pauvre, eh bien ! que votre volonté soit faite, je veux être pauvre ; je veux aimer ma pauvreté parce que c'est un présent de votre main, et parce que vous-même vous avez été pauvre. " Si vous parlez ainsi, vous ne serez plus pauvre malgré vous, mais pauvre volontaire, et ainsi vous serez de ceux dont j'ai parlé quand j'ai dit : Bienheureux les pauvres qui aiment leur pauvreté, car le royaume des cieus leur appartient. "

*L'ouvrier.*—Je veux le faire, Seigneur, pourvu que vous m'aidiez.

*Jésus.*—Je vous aiderai, si vous me le demandez tous les jours. Allez en paix. Je vous dirai demain pourquoi j'aime tant la pauvreté.

# LA VEILLE D'UN GRAND JOUR

---

Un soir de l'été de 1870, deux jeunes gens étaient assis à une table d'un café du boulevard ; c'étaient le comte de Néverlée, un des brillants officiers de notre armée, et Ernest Baroche, le héros futur du Bourget.

Un gentleman à la physionomie franche et distinguée vint serrer la main de Néverlée, et prit place à sa table.

Presque au même instant, un jeune homme à l'air un peu triste s'arrêta devant le café où il semblait chercher quelqu'un. Sur un signe de son ami Baroche, il sourit, et vint s'asseoir à ses côtés.

Le premier était le comte René de Dampierre ; le second, un peintre déjà célèbre, Henri Regnault.

Baroche, Néverlée, Regnault, Dampierre, se mirent à parler des choses dont tout Paris parlait ; Des événements qui se préparaient, et des probabilités de la guerre où ces quatre jeunes gens, réunis par le hasard à la même table, devaient trouver la mort—une mort retentissante et glorieuse, à la fleur de l'âge.

Néverlée, la bravoure ; Baroche, la jeunesse ; Regnault, le talent ; de Dampierre, la noblesse ; ils étaient là, tous les quatre, marqués pour la gloire et par la mort, ne prévoyant pas sans doute les malheurs de la patrie, et ne voyant pas, à coup sûr, leurs propres spectres debout à leurs côtés !



Regnault devait tomber à Montrebtout, Néverlée à Champigny, Baroche au Bourget, de Dampierre à Bagneux.

C'est du comte René de Dampierre que je raconte ici la mort :

Aussitôt que la guerre fut déclarée à l'Allemagne, il ne songea qu'à combattre les Prussiens. Que pouvait faire un Dampierre, si ce n'est défendre la Patrie ?

On ne connaissait encore que la droiture de son caractère et l'exquise distinction de son esprit. Il allait révéler bientôt l'âme la plus généreuse et le cœur le plus vaillant.

Mais, c'était en mourant qu'il devait faire éclater les vertus de sa race, comme un vase précieux dévoile ses parfums en se brisant.



Commandant des Mobiles de l'Aube, ses soldats le vénéraient comme un vieux chef, en le chérissant comme un ami.

Sa modestie égalait son patriotisme ; il aimait à se rappeler les brillants services de son père et la gloire de son aïeul, le défenseur intrépide des défilés de l'Argonne, le compagnon de Dumou-

riez, le héros de Valmy ! et il mettait crânement en avant la devise de son illustre famille : *La France avant tout !*

\*:\*

Depuis trois ans, le jeune gentilhomme était veuf de Valentine de Rougé, morte à vingt ans, et le comte René ne s'était pas consolé de sa mort.

Il ne pouvait s'accoutumer à son deuil, et il gardait dans son cœur toujours épris, le pieux souvenir de cette figure charmante, que ses yeux voyaient partout.

Elle n'avait fait que traverser sa jeunesse, cette douce vision, mais en se retirant de la terre, elle s'était en quelque sorte fixée dans l'âme de l'époux.

Il ne pouvait croire à cette mort si rapide et si prématurée ; aussi, en sortant du château des Dampierre pour aller rejoindre ses mobiles, il lui sembla qu'en quittant son vieux père infirme, il quittait aussi Valentine.

Il allait la retrouver.....

\*:\*

C'était la veille de Noël, aux portes de Paris, devant le village de Bagnaux, où les Prussiens s'étaient solidement fortifiés.

Les mobiles de l'Aube sont désignés pour l'attaque du village ; c'est Dampierre qui les commande.

En bouclant son ceinturon de mobile, il avait dit ; " Si Dieu me donne mon heure, je ne faillirai pas à mon nom. "

Dieu lui donna son heure, une minute, une seconde, et cet instant plus fécond qu'une vie entière, devait suffire pour consacrer la mémoire du jeune combattant.

Ces barricades formidables qui s'élèvent à l'entrée du village, il faut les emporter d'assaut sous une pluie de fer et de feu.

— En avant ! mes enfants, s'écrie de Dampierre.

Et, l'épée haute, il s'avance à la tête de ses mobiles.

Les balles prussiennes sifflent et tombent de tous côtés, et lui marche toujours ! on dirait que les balles le connaissent ; on dirait que la mort s'écarte devant tant de courage et de jeunesse.

— Vous le voyez, dit-il à ses mobiles ! cela n'est point si terrible ! aux barricades ! en avant !

Il ne marche plus, il vole ; on ne le suit plus, on se précipite sur ses pas, et peut-être, il lui semble à lui-même que son aïeul, le vieux Dampierre, le protège et le guide à travers les balles, qu'il défend les défilés de l'Argonne, ou qu'il entend, comme un écho lointain, le canon de Valmy !

On touche aux barricades. Les barricades sont à nous. Le feu des Prussiens redouble et, d'un nuage de fumée, se dégage une silhouette imposante à qui les coups de feu ennemis font une couronne d'éclairs.

Invulnérable et bouillant comme Achille, le commandant pose son pied sur un pavé et élevant son épée : *En avant, et vive la France !*

Il tombe baigné dans son sang, on l'emporte, et le soir, il est mort.

\* \*\*

Sa dernière pensée fut pour Valentine de Rougé.

—Enfin, dit-il avec cette simplicité familière qui lui était propre, je vais revoir ma chère petite femme.

Succombant aussi dans la fleur de sa jeunesse, il la revit au déclin du jour : quand sonna l'*angelus* du soir, leurs âmes étaient ensemble.

—Me voici, mon épouse : c'est moi, René de Dampierre, qui te rejoins pour l'éternité, après être mort pour la Patrie.....

\* \*\*

C'était la veille de Noël, et il y eut dans les deux camps, durant vingt-quatre heures, comme une trêve de Dieu.

Les cloches qui ne parlaient plus que tout bas, tant les canons parlaient haut, prenaient leur revanche éphémère en remplissant les airs de leurs doux carillons.

Elles semblaient dire :

—Jésus est né ! c'est un jour de prière et de joie qui nous appartient. Retenez vos balles et abaissez vos fusils devant la crèche de Bethléem.

Les fusils s'abaissèrent dans les deux camps, et aux grincements sinistres des obus, succéda le doux carillon des cloches.

Mais au milieu de ce concert aérien, plein de joie et d'espérance, des notes tristes et graves laissaient tomber les glas de la mort.

Ces cloches-là pleuraient un héros.

\* \*\*

Trois mois après la mort de Dampierre, son père, dont le grand âge et les malheurs de la France avaient obscurci la mémoire, demandait si René devait revenir bientôt.

René ne devait plus revenir ; il était monté là-haut rejoindre Valentine en passant par le champ d'honneur.

**Lettres de saint Augustin**, traduites en français et précédées d'une introduction, par M. Poujoulat. 4 forts volumes in-8.....Prix : \$4.00

**Protestantisme comparé au catholicisme**, dans ses rapports avec la civilisation européenne, par Jacques Balmes. 3 volumes in-12.....Prix : \$2.63